

La Provence

N° 8972

Aix - Pays d'Aix

Jeudi 6 janvier 2022

non-vaccinés,
"à l'envie de les emmerder"

Macron, "épilage contrôlé"

La politique déclenchée par les déclarations
de l'État à nos confrères du "Parisien"
est le fruit du hasard. Ou comment celui
qui n'est pas encore candidat à la présidentielle
a réagi avec fracas. Décryptage **P.2 & 3**

/PHOTO AURÉLIEN MORISSARD - MAXPPP

EXCLUSIF PRÉS
Pécresse
vais res
le Kärch



/PHOTO NICOLAS VILLAUD

INIS
pour jour
laque du Capitole
Amérique
pas encore
ré tous
émions **P.32**



AFP

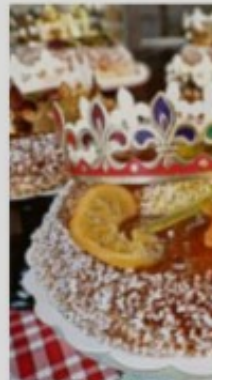
Sainte-Victoire Éoliennes : des vents contraires

Un sondage commandé par un collectif d'associations de défense du patrimoine
et de l'environnement met en évidence une hostilité majoritaire dans l'opinion locale au parc
qui a vu le jour en 2020 à la lisière varoise du Grand site. /PHOTO SERGE MERCIER **P.5**



FACE À OMICRON
Faut-il générer
les masques

CONSOMMATION
Hausse des
beurre : mer
la galette de



/PHOTO SERGE GUÉROULT

FOOTBALL COUPE
Bordeaux-O
toujours aus

La Provence - jeudi 6 janvier 2022

Aix-en-Provence

Les voisins de Sainte-Victoire plutôt frileux sur les éoliennes



Ces éoliennes de 125 m de haut sont installées à quelques encablures du périmètre du Grand Site, côté Var. Sur cette image, on peut distinguer en arrière-plan la montagne Sainte-Victoire (le pic des Mouches est à une dizaine de kilomètres à vol d'oiseau). Si les 22 machines n'entrent pas dans le champ visuel des paysages cezanniens, les opposants dénoncent une covisibilité depuis Saint-Maximin ainsi que le versant nord du massif de la Sainte-Baume. - / PHOTO SERGE MERCIER

Un sondage mené auprès des habitants des 46 communes voisines du parc de 22 aérogénérateurs d'Artigues et Ollières éclaire leur réticences à ce projet et au développement de l'éolien dans la région

Pendant de longues années, ce projet de parc éolien, contesté localement, est passé relativement inaperçu hors de la région. Ce n'est que depuis que les "machines" de 125 mètres de haut ont poussé dans le paysage, dans le *no man's land* de la départementale 3 reliant Rians à Saint-Maximin, que les médias nationaux ont commencé à s'y intéresser. Depuis bientôt un an, les "éoliennes de Sainte-Victoire" sont brandies en étendard par un front hétéroclite d'opposants à l'éolien terrestre qui dénoncent leur impact sur la biodiversité, leur atteinte à la beauté des paysages et plus généralement une source d'énergie aux faibles rendements viabilisée par l'argent public et captée par des grands groupes privés.

Articles de presse, reportages télé, tribune appelant au démantèlement (signée notamment par Stéphane Bern et tout un aréopage de personnalités de la culture et des lettres)... le battage est intense. Et la polémique s'est fatalement déplacée dans le champ politique lors des élections régionales de 2021. Le candidat Rassemblement national, Thierry Mariani, ne s'est pas privé d'enfourcher la cause de la défense du patrimoine esthétique provençal pour étriller

son adversaire, Renaud Muselier, l'accusant de vouloir faire oublier son soutien passé au projet.

Afin de verser aux débats de nouveaux éléments de réflexion, treize associations se sont unies pour financer un sondage auprès de ceux qui côtoient les fameuses éoliennes. Une initiative bienvenue alors que le dossier laisse libre cours à toutes sortes de prises de position martelées avec force par des personnes parfois peu au fait des réalités locales.

Des implantations jugées majoritairement néfastes

L'étude s'intéresse d'abord à la perception générale de l'éolien par les habitants du bassin de vie. Il en ressort que ceux-ci jugeraient, d'une façon générale, l'impact des éoliennes *"globalement néfaste sur les territoires"*. Attractivité des territoires pour les citadins, calme des campagnes, entente entre les habitants, attractivité touristique, beauté des paysages et cote immobilière des habitations, tous ces aspects pâtiraient de leur implantation aux yeux d'une majorité de sondés. Avec des pointes à 71 % et 81 % d'avis négatifs pour les deux derniers items. Afin de réduire ces effets, les sondés considèrent logiquement que les éoliennes doivent être construites à bonne distance des habitations, au moins 4 km pour les deux tiers d'entre eux.

Les questions qui suivent s'intéressent de plus près à la situation régionale en soulignant la trajectoire de développement de l'éolien terrestre définie par la France pour respecter ses engagements internationaux en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre. *"6 500 éoliennes doivent être implantées plus équitablement dans les régions françaises d'ici 2028"*, informent les sondeurs. Précisions que la région Paca n'en compte que très peu et fait figure de retardataire avec une puissance totale installée d'à peine 100 MW quand on en est déjà à plus de 3 000 dans les Hauts de France, le Grand Est et que l'Occitanie voisine en compte déjà 15 fois plus. Il faudra donc en installer ici aussi pour que Paca atteigne l'objectif de 1 245 MW à l'horizon 2030 fixé dans son plan de développement des énergies renouvelables.

Les riverains plutôt opposés à de nouvelles éoliennes en Paca...

Or les avis sont partagés sur l'accueil de nouvelles éoliennes dans la région : 56 % des riverains de Sainte-Victoire se disent défavorables (contre 40 % qui seraient "pour") et 57 % souhaitent que l'on suspende les implantations *"dans le domaine vital d'espèces protégées ou d'espaces naturels sensibles"* contre 40 % pour qui cela ne doit pas être un obstacle. Si l'on résume, l'implantation de nouvelles éoliennes doit se faire à la fois loin des habitations et loin des espaces naturels. Deux impératifs difficiles à concilier dans une région relativement dense. En revanche, une large majorité (85 %) s'accorde sur le fait que les communes devraient pouvoir s'opposer aux nouveaux projets de parcs éoliens après que les habitants se sont exprimés par référendum. Une disposition qui n'existe pas à l'heure actuelle.

... et à 55 % pour démanteler les 22 machines de Sainte Victoire

Enfin, sur le parc éolien de Sainte Victoire, la dernière question révèle que 55 % des sondés préféreraient que "*les éoliennes construites n'obtiennent pas d'autorisation environnementale*" contre 37 % qui estiment qu'elles "*doivent obtenir une autorisation environnementale afin d'être légalement exploitées*". L'étude de l'Ifop précise que parmi les tenants du démantèlement, 66 % se déclarent être des "*sympathisants de gauche*". Une donnée qui torpille l'idée d'une opinion publique fracturée nette, entre des pro-éoliennes forcément de sensibilité écolo de gauche, et des antis, conservateurs patentés arc-boutés sur la défense des paysages immémoriaux et insensibles aux problématiques liées au réchauffement climatique.

Une réserve tout de même : la formulation de cette dernière question apparaît tout de même orientée puisqu'elle mentionne en préambule que le parc éolien de Sainte Victoire a été "*exceptionnellement édifié avant d'avoir reçu une autorisation environnementale d'exploiter*".

Une formulation trompeuse : la réalité administrativo-judiciaire est loin d'être aussi simple. Si l'autorisation d'exploitation délivrée en 2008 a bien été déclarée caduque par deux fois par la justice administrative en 2020 et en appel en avril 2021, l'affaire ne sera tranchée définitivement que lorsque le Conseil d'État se prononcera. L'arrêté d'autorisation provisoire du préfet du Var qui permet aux éoliennes de tourner n'a, à ce stade, pas été retoqué à l'issue des recours déposés par les opposants. Ces derniers ont toutefois remporté une autre manche dernièrement en obtenant de la Commission d'accès aux documents administratifs (Cada) qu'elle oblige la préfecture du Var à leur communiquer les études environnementales déposées par la société Eco-Delta, à l'origine du projet et qui se prépare déjà à soumettre une nouvelle demande d'autorisation d'exploitation si d'aventure la première était définitivement annulée.

Le parc éolien d'Artigues et Ollières n'a pas fini de faire débat, dans les tribunaux, et en dehors.

Romain CANTENOT

Méthodologie : sondage Ifop mené auprès d'un échantillon de 401 personnes représentatives de la population du bassin de 46 communes autour de la montagne Sainte-Victoire. Les entretiens ont été réalisés par téléphone du 18 au 25 novembre 2021. Commanditaires : associations Sites & Monuments, Association pour Sainte Victoire, Route Cezanne du Tholonet, Club Alpin Français Aix, Sauvegarde des paysages de Cezanne, Parapentes de Sainte-Victoire, Alpes Provence Côte d'Azur environnement, ADENA, France Nature environnement, Amilure, Anathol, Protection du patrimoine environnemental et paysage du Haut Var -Verdon.

LE CONTEXTE

Après quinze années d'études, de recours et de polémiques, entre le printemps et l'été 2020, 22 éoliennes de 125 mètres de haut ont poussé sur les crêtes des communes varoises d'Artigues et Ollières, en lisière du Grand Site Concors -

Sainte-Victoire. Si le parc, racheté en 2021 par un fonds d'investissement irlandais (NTR), alimente le réseau depuis un an -- ses 48,4 MW doivent fournir l'équivalent de la consommation domestique de 100 000 habitants hors chauffage -- son sort est toujours entre les mains de la justice. L'autorisation d'exploiter, trop ancienne, a été annulée par la cour administrative d'appel de Marseille en avril dernier et le Conseil d'État doit se prononcer. Une autorisation dérogatoire du préfet du Var permet aux éoliennes de fonctionner en attendant.

Les autres études

D'autres sondages publiés par l'Ifop cet automne éclairent le rapport des Français aux éoliennes. Si 54 % y seraient favorables, ce sont surtout les jeunes générations qui les défendent le plus (81 %) à la différence des plus de 65 ans (seulement 44 %) et les habitants des zones urbaines (57 % favorables contre 43 % pour les personnes vivant dans des communes rurales). En matière de proximité politique, les sympathisants de gauche sont bien plus favorables aux éoliennes : à 86 % et 75 % pour les proches de La France Insoumise et EELV. Ils sont encore 63 % pour les soutiens de LREM mais deviennent minoritaires au Rassemblement national (48 %) et plus encore chez les Républicains (40 %).